COMMUNE DE POMEYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 octobre 2026

Liste des délibérations prises au cours de cette séance
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de Pomeys, qui s'est réuni le 22 octobre 2026 à 19h00 à la mairie, sous la présidence de Madame Clotilde HAMON-GASSILLOUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026-1022-01	Nomination d'un référent communal foncier agricole	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-02	Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-03	Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif – SIMA Coise	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-04	Participation de la commune à la gestion des eaux pluviales – année 2026	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-05	Convention de mise à disposition de la salle Jean Letrêve pour la chorale « cultiver sa voix »	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-06	Approbation de la décision modificative n°2	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-07	Fixation des tarifs des locations des salles communales	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-08	Fixation des tarifs des concessions du cimetière	Approuvé à l'unanimité
2026-1022-09	Conventions avec la CCMDL pour le fonds de concours et la mise à disposition des colonnes enterrées et semi-enterrées	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Clotilde HAMON-GASSILLOUD

Mise à disposition le 23/10/2026

MAIRIE DE POMEYS